



Ambassade de Grèce
Kinshasa



Kinshasa, le 24 octobre 2025

**APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LE RECRUTEMENT
DE PERSONNEL LOCAL SAISONNIER
POUR LE RENFORCEMENT DE LA SECTION DES VISAS**

L'Ambassade de Grèce à Kinshasa, dans le cadre de l'action « Renforcement par du personnel “fieldworkers” pour le soutien des autorités consulaires dans les pays tiers », issue du « Programme de la Grèce – Instrument de soutien financier pour la gestion des frontières et la politique des visas du Fonds pour la gestion intégrée des frontières 2021-2027 », annonce l'ouverture **d'un (1) poste** de personnel local sous contrat de travail de droit privé à durée déterminée de huit (8) mois, destiné à répondre exclusivement aux besoins saisonniers, urgents ou exceptionnels de la Section des visas de l'Ambassade.

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leur candidature par courrier électronique à l'adresse du Bureau consulaire : **grcon.kin@mfa.gr**, **au plus tard le 10 novembre 2025**. Les candidats devront joindre leur curriculum vitae et remplir les conditions suivantes :

1. Être résidents permanents ou demeurer dans la zone de compétence de l'Ambassade de Grèce à Kinshasa.
2. Être titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur ou être inscrits dans un établissement universitaire.
3. Avoir une bonne maîtrise de la langue locale, ainsi que du français ou de l'anglais. La connaissance du grec constitue un atout supplémentaire.
4. Posséder des compétences en utilisation de l'ordinateur.
5. Avoir, si possible, une expérience professionnelle pertinente dans le domaine des visas.

Un haut niveau de discrétion, un esprit d'équipe, la capacité à prendre des initiatives, l'adaptabilité et de bonnes aptitudes à la communication sont des qualités indispensables.

Les candidats doivent être âgés d'au moins 21 ans et ne pas avoir dépassé l'âge de 60 ans.



Με τη συγχρηματοδότηση
της Ευρωπαϊκής Ένωσης



ΑΣΦΑΛΕΙΑ ΓΙΑ ΟΛΟΥΣ | 2021-2027